
CALENDRIER ET PLAN DE SUIVI DES RECOMMANDATIONS

SECTION DE BACHELIER EN DIETETIQUE

Octobre 2013

En 2010-2011, la procédure d'évaluation pilotée par l'AEQES débute pour la section de Bachelier en diététique de la Haute Ecole de la Province de Liège (HEPL).

Elle se décline en quatre grandes étapes :

1. La première phase d'évaluation, menée en interne par les acteurs de la section concernée, prend fin en juin 2012 avec le dépôt d'un rapport d'auto-évaluation à l'AEQES.
2. S'ensuit la phase d'évaluation externe, menée par des experts indépendants, qui donne lieu à un ensemble de constats et de recommandations repris en avril 2013 au sein d'un rapport final de synthèse.
3. En mai 2013, l'AEQES publie l'analyse transversale dressée par les comités d'experts intervenus dans l'évaluation du cursus « diététique » en Fédération Wallonie-Bruxelles.
4. Enfin, ce plan de suivi des recommandations fait suite aux constats réalisés par le croisement de ces regards internes et externes et donne sens à la démarche qualité en intégrant ses composantes aux principales lignes directrices de notre haute Ecole en matière de « qualité ».

Il est important de rappeler que, soucieuse de s'inscrire pleinement dans l'Espace européen de l'Enseignement supérieur, la Haute Ecole de la Province de Liège a adopté un Système de Management de la Qualité (SMQ¹) qu'elle développe depuis plusieurs années et qui se base, dans un premier temps, sur l'Approche Processus. Cette méthodologie rigoureuse inspirée de l'approche ISO préconise le regroupement, au sein d'un processus, des différentes activités qui concourent toutes à un même objectif. L'analyse de ces activités permet ensuite de formaliser, systématiser et harmoniser l'ensemble des pratiques dans une démarche structurée, globale et cohérente.

Dans le prolongement de ces différents travaux, mais aussi dans le cadre des travaux liés à la *Communication externe*, il est apparu important que la Haute Ecole de la Province de Liège, née de la fusion de trois Hautes Ecoles provinciales en 2007, formalise ce qu'elle est (ses valeurs), ce qu'elle fait (son métier) et comment elle le fait (ses politiques).

Cette réflexion davantage stratégique a abouti à la rédaction d'une Politique Qualité qui définit les orientations et objectifs généraux de qualité exprimés par les autorités de la HEPL, en termes de satisfaction de l'ensemble de ses bénéficiaires. Les axes de la Politique Qualité

¹Le SMQ développé au sein de notre Haute Ecole est présenté sur notre site internet (www.hepl.be) dans la rubrique « Notre institution ».

concernent en effet les étudiants (futurs, actuels et anciens), les personnels de la HEPL, ses partenaires, ...

Cette Politique Qualité s'articule autour de 8 grands axes stratégiques en regard desquels sont définis des objectifs opérationnels tels que :

- Favoriser l'insertion des diplômés sur le marché du travail au moyen d'une formation en adéquation avec les besoins du monde professionnel ;
- Développer les compétences du personnel à travers des possibilités de formation continue ;
- Fournir une information claire et complète aux étudiants, parents, professeurs... ;
- Fournir un environnement favorable à la formation ;
- Développer des collaborations et des partenariats avec les milieux professionnels ;
- Accompagner l'étudiant jusqu'à son insertion dans la vie professionnelle ;
- Etc.

En regard des grands axes de la Politique Qualité, le Collège de Direction élabore un Plan d'actions stratégique à moyen et long termes permettant d'identifier les actions à mener, de suivre leur état d'avancement, de vérifier les résultats et finalement, d'ajuster ou de corriger les actions préalablement définies en fonction des résultats obtenus (méthode PDCA : Plan-Do – Check – Act).

Véritables références en matière de Qualité au sein de la Haute Ecole, les axes de la politique Qualité ont servi de balises pour l'élaboration du plan d'actions de la section de Bachelier en diététique.

Le rapport d'auto-évaluation (ci-après RAE) réalisé au sein de la commission Qualité mise en place dans la section concernée a permis de mettre en évidence des points forts et des points à améliorer. Ces constats, croisés aux diverses recommandations émises par le comité des experts dans le rapport final de synthèse (ci-après RFS) et généralisées par le rapport d'analyse transversale des cursus (ci-après AT), ont guidé la commission d'évaluation interne dans l'élaboration du plan d'actions visant à l'amélioration de la qualité de notre enseignement.

Concrètement, à la lecture de ces différents rapports, des préoccupations centrales sont clairement apparues. Les recommandations qui y sont associées et leur caractère récurrent nous ont confortés dans le choix de nos priorités stratégiques déclinées selon les quatre axes d'actions suivants :

1. Améliorer la coordination et la cohérence pédagogiques ;
2. Assurer la pertinence pédagogique en veillant à l'adéquation des programmes aux attentes évolutives du monde professionnel, en multipliant les échanges avec les anciens étudiants et les entreprises. A ce niveau, le travail d'élaboration des référentiels de compétences, réalisé par le Conseil Supérieur²Paramédicalet validé par le Conseil Général des Hautes Ecoles, devra maintenant se poursuivre par la rédaction de profils d'enseignement et d'évaluation. Ces derniers permettront d'analyser la cohérence et la pertinence de la formation telle qu'organisée à la HEPL et de procéder aux réajustements nécessaires ;
3. Développer les collaborations internes et externes, avec les autres sections de la HEPL, en particulier de la catégorie paramédicale, mais également avec d'autres établissements organisant cette formation ;
4. Mettre en place une gestion des ressources humaines et matérielles adaptée aux besoins de la section.

Pour chacun de ces axes, des actions sont planifiées (avec une échéance maximale de trois années), un ou plusieurs responsables sont identifiés et les résultats attendus sont décrits de manière à permettre l'évaluation de l'atteinte de nos objectifs.

Il ressort de ce plan d'actions que les priorités définies pour le cursus qui nous occupe reposent sur les éléments fondamentaux de notre « Métier », tels que définis dans la Politique Qualité de notre Haute Ecole. On constatera à la lecture du plan d'actions que la coordination, la cohérence et la pertinence pédagogiques (axes 1 et 2) sont des préoccupations essentielles pour notre section et que les actions proposées en vue de les développer sont à la fois nombreuses et diversifiées. S'il est vrai qu'une des grandes qualités reconnues par le comité d'experts est le caractère professionnalisant de nos formations conduisant à l'insertion de nos étudiants sur le marché du travail, une grande importance reste portée à l'amélioration continue de notre formation et à sa bonne adéquation avec les évolutions du milieu professionnel.

En guise de conclusion, il est nécessaire de souligner que ce plan d'actions sera amené à subir des modifications au cours du temps en fonction des avancées réalisées et des nouvelles priorités qui ne manqueront pas d'être dégagées. La démarche qualité, afin qu'elle soit efficace, ne s'arrête pas à cette première évaluation mais doit être continue, évolutive et dynamique.

² Au sein duquel des groupes de travail constitués de représentants des Hautes Ecoles et du monde professionnel sont intervenus.

PLAN DE SUIVI DE LA SECTION DE « BACHELIER EN DIETÉTIQUE » ORGANISÉE À LA HEPL

AXE 1 : Améliorer la coordination et la cohérence pédagogiques						
Recommandations / Forces	Description des actions	Degré de priorité ***/****	Responsable(s)	Degré de réalisation /Échéance(s)	Résultats attendus	Conditions de réalisation
<i>Les fiches ECTS mériteraient néanmoins d'être complétées notamment des ouvrages de référence actualisés et d'être communiquées systématiquement aux étudiants au début de chaque cours.</i> <i>RFS, chap.1, forces reconnues 4, p. 5</i> <i>Le comité des experts recommande la prise en</i>	Mettre à jour les fiches ECTS par les professeurs en début d'année académique.	***	Enseignants + secrétariat (pour la centralisation).	2013-2014	Actualisation des objectifs et des ressources utiles aux étudiants.	
	Présenter les fiches lors de l'accueil des étudiants le jour de la rentrée académique.	***	Maitres assistants du groupe accueil.	2013-2014	Prise de connaissance par les étudiants des fiches et de leur localisation sur le site internet de la HEPL.	

compte des résultats de l'enquête réalisée auprès des étudiants et des enseignants, de la révision des programmes et des objectifs pédagogiques pour l'actualisation de l'attribution adéquate des ECTS pour les différents cours. RFS, chap.1, forces reconnues 9, p. 6	Evaluer la répartition des crédits ECTS en analysant la charge de travail des étudiants pour chaque activité d'enseignement.	* Mener une enquête d'évaluation de la répartition des ECTS suite au travail d'élaboration du profil d'enseignement.	Coordinatrices qualité.	Action réalisée	Vérification de la bonne adéquation dans l'attribution des crédits ECTS en fonction de la charge de travail réellement associée.
		2016-2017			Illustration des propos à partir du parcours personnel des intervenants.
			***	Maitres assistants responsables de l'accueil.	Réalisé en 2012-2013 A mener une fois par an.

<p><i>Le comité des experts encourage la formalisation de ces échanges (concertations et recherches entre les enseignants des sciences de base et les enseignants de la profession) pour lier leurs cours à la diététique.</i></p> <p>RFS, chap.1, forces reconnues 2, p. 4</p>	<p>Intégrer les réunions d'équipe directement à l'horaire des enseignants de la section.</p>	<p>***</p> <p>Horairiste en collaboration avec les coordinatrices qualité.</p>	<p>Partiellement réalisé. A mener chaque année.</p>	<p>Systématisation des échanges entre enseignants.</p>
	<p>Organiser de manière régulière des réunions thématiques sur base de propositions émanant des collègues.</p>	<p>**</p> <p>Coordinatrices qualité et enseignants.</p>	<p>2014-2015</p> <p>Avancées significatives sur des problématiques pédagogiques soulevées collégialement. Amélioration de la transversalité.</p>	
	<p>Mettre en place un séminaire de méthodologie de la recherche en 2^{ème}année du Bachelier.</p>	<p>**</p> <p>Coordinatrices TFE et professeur de méthodologie de la recherche.</p>	<p>Action réalisée. A mener chaque année.</p>	<p>Première approche de la méthodologie qui sera utilisée dans le cadre du TFE. Meilleure définition d'un sujet de recherche.</p>
<p><i>Les objectifs et l'organisation de cours (de méthodologie de la recherche) devraient être cependant revus pour :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - se centrer davantage sur l'apprentissage d'une démarche scientifique ; - favoriser l'apprentissage d'utilisation des moteurs de recherche pour la revue de littérature ; - intervenir plus précocement dans le cursus et comporter plus 	<p>Présenter une liste de propositions de sujets de TFE aux</p>	<p>***</p> <p>Coordinatrices TFE.</p>	<p>Action réalisée. A mener chaque année.</p>	<p>Démarrage plus précoce de la recherche bibliographique et de la</p>

<p>d'heures ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - s'inscrire dans une plus grande interaction avec d'autres cours. <p>RFS, chap.1, forces reconnues 7, p. 5</p> <p><i>Le comité des experts recommande que le processus du TFE soit lancé au second semestre de la B2 afin de valider le sujet en fin de B2.</i></p> <p>RFS, chap.1, points d'amélioration 10, p. 9</p>	<p>étudiants de fin de 2^{ème} année.</p> <p>Organiser la présentation orale des sujets de TFE et d'une 1^{ère} ébauche méthodologique devant un jury d'enseignants durant le mois d'octobre pour validation.</p>	<p>Maitres assistants, maitres de formation pratique et coordinatrices de TFE.</p>	<p>2013-2014</p> <p>A mener chaque année.</p>	<p>définition de la méthodologie prévue.</p> <p>Discussion et validation collégiale des sujets.</p> <p>Validation plus précoce des sujets.</p> <p>Meilleure définition de la méthodologie de travail dès le début de la réalisation du TFE.</p>
	<p>Programmer le cours de méthodologie de la recherche dès la 1^{ère} semaine de cours en 3^{ème} bac.</p>	<p>**</p> <p>Horairiste.</p>	<p>Action réalisée.</p> <p>A mener chaque année.</p>	<p>Acquisition plus précoce des bases méthodologiques nécessaires à la réalisation des TFE.</p>
	<p>Intégrer l'apprentissage de l'utilisation de moteurs de recherche (Pubmed, EBM...), dans le cursus des étudiants.</p>	<p>**</p> <p>Maitres assistants.</p>	<p>2015-2016</p>	<p>Meilleure connaissance des filtres de recherche et des informations disponibles dans ces bases de données scientifiques. Familiarisation avec le vocabulaire spécifique.</p>

	Exploiter des publications de référence répondant aux besoins spécifiques de la section dans le cadre du cours d'anglais	** Maitre assistant responsable du cours en collaboration avec les professeurs de la spécialité.	2014-2015 Maitres assistants et maitres de formation pratique.	Familiarisation avec le vocabulaire spécifique en anglais.
<i>Le comité des experts recommande à l'établissement d'assurer la réalisation d'exercices d'intégration de l'ensemble des enseignements abordés au cours de la formation. Ces exercices devraient impliquer plusieurs enseignants. Cela devrait favoriser la transversalité des apprentissages.</i> RFS, chap.1, points d'amélioration 1, p. 6	Concevoir un dispositif d'analyse de cas (transversal) à mener en groupe.		Réalisation d'un exercice de synthèse faisant appel aux notions abordées dans différents cours de la formation (psychologie, biochimie biologie, nutrition, physiopathologie...) Amélioration de la transversalité.	
<i>Le comité des experts recommande à l'établissement de s'assurer de la présence d'une telle bibliographie au sein des supports de cours et du référencement systématique des sources</i>	Améliorer le référencement aux sources utilisées.	** Enseignants. Coordinatrices qualité.	Mars 2014 Mise à jour des bibliographies.	

<i>tout au long du document.</i> RFS, chap.1, points d'amélioration 7, p.8	Promouvoir l'utilisation du syllabus de notation des références bibliographiques.			Harmonisation du référencement des syllabi.
<i>La grille d'évaluation des stages devrait être systématiquement communiquée et présentée aux étudiants avant le départ en stage. Elle devrait également faire l'objet d'une consultation externe par les superviseurs de stage.</i> RFS, chap.1, forces reconnues 6, p. 5	Mettre à disposition les grilles d'évaluation des stages sur l'Ecole virtuelle en version non falsifiable.	*** Coordinatrice des stages.	2013-2014	Prise de connaissance possible à tout moment par l'étudiant. Amélioration de la préparation des étudiants aux stages.
	Présenter les grilles d'évaluation et leur utilisation lors de la réunion d'information « stages ».	*** Coordinatrice des stages.	2013-2014	Prise de connaissance des modalités d'évaluation préalablement au départ en stage et session de question/réponses.
<i>Ils encouragent à cet effet, la réflexion entrepris par les maîtres de formation pratique afin d'assurer la cohérence dans les critères d'évaluation (entre les enseignants pour l'évaluation d'un même cours).</i> RFS, chap.1, points d'amélioration 8, p. 9	Elaborer un examen commun pour les activités d'enseignement prises en charge par différents intervenants. Elaborer des critères de cotation communs.	*** Maitres assistants responsables de cours partagés.	Réalisé.	Harmonisation des évaluations entre tous les étudiants d'un même cours.

<p><i>Le comité des experts encourage l'établissement à intensifier la coordination entre les cours théoriques et les applications pratiques afin d'assurer la cohérence entre les bases enseignées et celles utilisées.</i></p> <p>RFS, chap.1, points d'amélioration 4, p. 7</p>	<p>Harmoniser les contenus de cours entre professeurs du cours d'exercice de 2^{ème}année du Bachelor.</p> <p>Coordonner les contenus et la progressivité des matières entre le cours de nutrition et d'exercice.</p> <p>Viser une approche processus.</p> <p>Renvoyer les étudiants à leur cours de nutrition pour se préparer aux exercices du cours pratique.</p>	<p>***</p> <p>Maitres assistants titulaires du cours.</p>	<p>2013-2014</p>	<p>Harmonisation des apprentissages et des évaluations pour tous les étudiants.</p> <p>Dégagement d'un temps de cours entièrement consacré aux exercices et en présence du professeur.</p> <p>Mise en lien avec les acquis théoriques vus au cours de nutrition.</p> <p>Proposition de nouveaux exercices.</p>
---	--	---	------------------	--

AXE 2 : Assurer la pertinence pédagogique en veillant à l'adéquation des programmes aux attentes du monde professionnel						
Recommandations / Forces	Description des actions	Degré de priorité ***/****/*****	Responsable(s)	Degré de réalisation /Échéance(s)	Résultats attendus	Conditions de réalisation
<i>La grille d'évaluation des stages devrait être systématiquement communiquée et présentée aux étudiants avant le départ en stage. Elle devrait également faire l'objet d'une consultation externe par les superviseurs de stage.</i> Chap 1, point d'amélioration6, p. 5	Transmettre les grilles d'évaluation aux responsables de stage au début de chaque stage.	***	Maitre assistant ou maître de formation pratique responsable de stagiaires.	Action réalisée. A mener chaque année à chaque stage.	Meilleure identification par le responsable de stage des compétences à évaluer et de leur mode d'évaluation.	
<i>Les experts encouragent l'établissement à intensifier ses contacts avec le monde professionnel dans le cadre des stages afin de prendre davantage en compte leurs avis.</i> Chap 1, point d'amélioration9, p. 9	Pérenniser les réunions de concertation avec les partenaires de stage.	**	Coordinatrice de stages.	Action réalisée en 2012-2013. A pérenniser.	Amélioration de la collaboration. Amélioration de la compréhension des objectifs de la formation par les lieux de stage.	
	Solliciter les partenaires de stage pour identifier les compétences attendues par les milieux professionnels et alimenter la réflexion (recours aux experts pairs).	***	Coordinatrices compétences.	2013-2014.	Améliorer l'adéquation entre les objectifs de la formation et la réalité professionnelle.	

	Revoir les critères d'évaluation des stages en lien avec le référentiel de compétences de la section.	***	Coordination « compétences » et « stages » en collaboration avec les enseignants concernés par l'encadrement des stages.	En cours. 2015-2016	Identification des compétences associées aux stages sur base du référentiel de la section et identification des critères permettant de les évaluer.
	<i>Les experts recommandent donc la formalisation d'un suivi des anciens étudiants afin notamment, d'une part, de bénéficier de leurs retours sur les améliorations à apporter au programme et, d'autre part, de viser une meilleure adéquation de la formation avec les besoins du milieu professionnel. Le comité recommande également que les anciens soient informés de l'accès spécifique à l'école virtuelle, qu'ils conservent une fois diplômés.</i>	**	Informer les étudiants diplômés de la persistance de leur accès à l'école virtuelle (E.V.) lors de la proclamation des résultats.	2013-2014	Amélioration de la visibilité des offres d'emploi disponibles sur l'E.V. Base de contacts mails pour l'envoi de diverses informations ou questionnaires.
	RFS, chap 4, points d'amélioration 4, p. 14	*	Explorer diverses pistes pour maintenir un lien avec les étudiants diplômés.	Cellule Emploi HEPL et Collège de Direction HEPL. 2014-2015	Maintien du contact avec les anciens. Prise en compte de l'avis des anciens sur la formation. Amélioration de la communication et de la visibilité de la section.

<i>Le comité des experts encourage la poursuite de la démarche et peut-être son élargissement à d'autres domaines professionnels (pratique indépendante, industrie, recherche, etc.).</i> RFS, chap.3, points d'amélioration 2, p. 13	Diversifier l'offre de stage.	**	Coordinatrice des stages.	2014-2015	Offre de stages couvrant l'ensemble des domaines accessibles aux diététiciens. Mobilisation de davantage de compétences acquises pendant la formation.
	Mettre en place un stage d'observation en consultation en 2 ^{ème} année du bachelier.	***	Coordinatrice des stages.	2013-2014	Augmentation du nombre de stages supervisés par un diététicien. Etablissement d'un contact plus précoce avec les personnes en charge du patient.

AXE 3 : Développer les collaborations internes et externes					
Recommendations / Forces	Description des actions	Degré de priorité ****/*****	Responsable(s)	Degré de réalisation /Échéance(s)	Conditions de réalisation
<i>La position stratégique de la HE devrait être utilisée à l'avantage de l'intégration de la recherche dans la formation (nombreux hôpitaux, centres de recherches, instituts, laboratoires d'analyses,</i>	Développer des collaborations au niveau de la recherche et des services à la collectivité.	**	Professeurs relais désignés par la direction, coordinatrice des stages et coordinatrices qualité.	Action partiellement réalisée ; en cours.	La nécessaire collaboration des intervenants issus du monde de la recherche/ des collectivités.

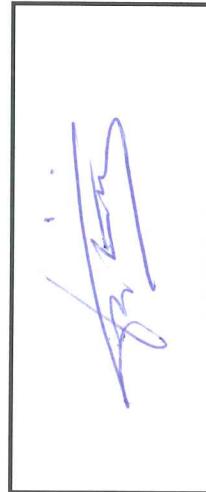
<i>etc.). Ce type de formation requiert en effet l'acquisition des bases d'une démarche scientifique.</i>				apprentissages dans la réalité de terrain.
RFS, Chap 1, points d'amélioration 2, p.7				
<i>Les experts recommandent cependant à l'établissement de s'assurer que l'information (présence d'une personne ressource pour les relations internationales) soit connue suffisamment à l'avance par les étudiants pour leur permettre de finaliser les démarches à temps spécialement pour les séjours à l'étranger</i>	<i>Chap 3, forces reconnues 3, p. 13</i>	<i>Organiser l'information par la personne ressource « relations internationales » des possibilités de mobilité existantes dès le début de l'année académique. Intégrer la présentation du service des relations internationales et ses coordonnées dans le guide de stage</i>	<i>Coordinatrice des stages et personne de référence « relations internationales » pour la catégorie paramédicale</i>	<i>Information des étudiants, des enseignants et des responsables de stage. Promotion de la mobilité internationale.</i>
<i>Le comité des experts recommande de veiller à sensibiliser les étudiants sur l'importance de leur rôle dans la vie de l'établissement.</i>		<i>Créer une monographie de la fonction de délégué utilisable par les différentes formations de la catégorie</i>	<i>Coordinatrices qualité des différentes sections en collaboration avec le service d'aide à la</i>	<i>Amélioration de l'information des étudiants sur l'importance de leur rôle. Augmentation des candidatures.</i>

Chap 4, points d'amélioration 3, p. 14	paramédicale.	réussite.	Amélioration de la représentativité des étudiants aux conseils de catégorie. Harmonisation des profils de délégué entre les formations de la catégorie.
---	---------------	-----------	--

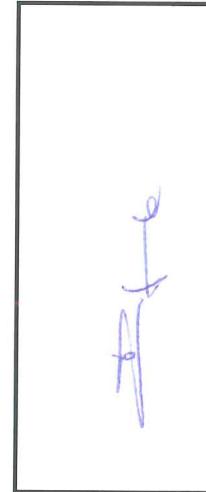
AXE 4 : Mettre en place une gestion des RH et matérielle adaptée aux besoins de la section						
Recommendations / Forces	Description des actions	Degré de priorité ***	Responsable(s)	Degré de réalisation /Échéance(s)	Résultats attendus	Conditions de réalisation
<i>Le comité des experts recommande de chercher une solution pour répondre aux exigences pédagogiques et d'hygiène dans les cours de pratique culinaire. Il recommande également d'améliorer et d'augmenter les possibilités d'accès pour les étudiants et les enseignants au matériel informatique. Les experts recommandent finalement que les problèmes de mise à</i>	Mettre à disposition de nouveaux locaux et améliorer l'équipement de ceux-ci (projecteurs fixes,...).	**	Direction.	En cours de réalisation depuis 2012-2013	Mise à disposition de locaux de taille adaptée et amélioration des conditions d'enseignement.	
	Acquérir du matériel de mesures anthropométriques.	**	Professeurs d'exercices et économat.	2013-2014	Mise en œuvre de l'apprentissage pratique de la méthode de mesures anthropométriques.	
	Rénover la cuisine professionnelle.	***	Direction.	2014-2015	Mise à disposition des étudiants d'un local qui permet l'application des bonnes pratiques de	

<p><i>disposition de matériel didactique et de disponibilité des locaux soit traités et qu'un plan d'action pour améliorer la situation soit planifié.</i></p> <p>RFS, chap.2, points d'amélioration b, p. 12</p>	<p><i>Les experts encouragent la confrontation et la formation à l'utilisation de logiciels de calculs professionnels avec un regard critique. Ceci est également souhaité par les étudiants et par les représentants de la profession rencontrés.</i></p> <p>RFS, chap.1, points d'amélioration 7, p. 8</p>	<p><i>Obtenir un logiciel de calcul via une demande conjointe entre les professeurs et étudiants.</i></p>	<p>* Direction.</p>
			<p>Attendue au budget 2014-2015</p>

Le Directeur-Président



La Directrice de catégorie paramédical



Les coordinatrices qualité

